

Le mouvement associatif appelé à la rescousse Les réseaux criminels veulent inonder le pays de drogue

Salah C.

Parallèlement à l'enquête nationale sur la prévalence de la drogue en Algérie, l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT) a, par la voix de son directeur général, Abdelmalek Sayeh, appelé, hier, le mouvement associatif national à s'impliquer dans la lutte contre le fléau de la drogue. L'appel a été lancé à l'occasion de la tenue, hier, d'une rencontre de formation au montage de projets en matière de prévention contre les drogues, leur mise en oeuvre et leur évaluation, la première du genre consacrée à la région centre et qui sera suivie par d'autres pour les autres régions du pays. Cette rencontre de trois jours, organisée par l'ONLDT, en collaboration avec le Groupe Pompidou, qui s'inscrit dans le cadre du programme du réseau MedNET de coopération dans le domaine de la lutte contre la drogue au titre de l'année 2009, a été initiée pour débattre du rôle du mouvement associatif dans la lutte contre le fléau de la drogue pour renforcer l'activité de sensibilisation au profit des jeunes. Tout en relevant que le fléau de la drogue prend, de jour en jour, une ampleur alarmante, que ce soit par la vente illicite ou la consommation, le directeur de l'ONLDT a estimé que l'objectif recherché par les réseaux criminels qui répandent la drogue «est d'inonder le pays par cette substance illicite». Il est à rappeler que selon les statistiques de l'office en question, la quantité de résine de cannabis saisie durant 2008 est de plus de 38 tonnes.

Dans son intervention, M. Sayeh a souligné que «relever le défi imposé par ces groupes criminels exige la mise en oeuvre de mesures préventives». D'où la nécessité, selon l'orateur, de «planifier des campagnes de sensibilisation sur la base d'outils efficaces et performants». Le même responsable a souligné, par ailleurs, que cette rencontre de formation pour les cadres du mouvement associatif des wilayas du centre du pays permettra de les doter de nouvelles méthodologies pour l'élaboration d'un projet de lutte contre la drogue, d'identifier les raisons de ces déviations chez les jeunes et d'évaluer l'efficacité du projet mis en oeuvre.

De son côté, Aïssa Kasmi, cadre à l'ONLDT, a relevé dans son intervention consacrée à la commercialisation de la drogue et son ampleur que «la première saisie d'une quantité de 3 tonnes de cannabis en Algérie remonte à

1975». Cependant, l'intervenant, tout en estimant que la crise économique, l'apparition des premiers signes du malaise social ont conduit à la propagation de plusieurs fléaux sociaux, a déclaré que la drogue «se répand vite», au regard de l'augmentation des quantités de cannabis saisies, passant à 100%, entre 2002 et 2004. Quant à sa provenance, M. Kasmi a indiqué qu'une «grande partie de la production marocaine de cannabis passe par les principaux ports algériens à destination de l'Europe, précisant que 73,87% de ces quantités transitent vers l'Europe et 26,13% sont destinées à la consommation locale». S'agissant des principaux points de passage de la drogue introduite, M. Kasmi a relevé que les localités privilégiées par les réseaux de trafic du cannabis sont situées à l'ouest du pays, sur les frontières algéro-marocaines, en plus d'El-Bayadh, de Naâma et d'Oued Souf.

Pour sa part, la présidente du groupe français Pompidou qui active, de concert avec le Conseil européen, dans la lutte contre la toxicomanie, Kheïra Mokadem, a affirmé que «la collaboration du groupe avec l'ONLDT est axée sur le domaine de la recherche et sur les aspects techniques, dans les campagnes de sensibilisation et de lutte initiées au profit de la population». Mme Mokadem a déclaré au sujet de l'apport de son groupe: «Nous allons, aussi, intervenir dans le domaine de la justice pénale et que dans quinze jours, il y aura des journées d'étude sur le thème de l'application de la loi et ce au profit des magistrats». Prenant part à cette rencontre, des experts français ont souligné que «leur présence en Algérie rentre dans le cadre de la collaboration dans la lutte contre la drogue avec la société civile algérienne». Et d'expliquer que «les méthodes utilisées en France touchent, particulièrement, l'entourage familial et social du sujet ciblé dans le cadre de la sensibilisation aux dangers du fléau de la drogue». Durant 2008, les chiffres communiqués par l'ONLDT faisaient état de 10.954 individus interpellés, parmi lesquels 3.003 trafiquants. Au plan de l'usage, des personnes identifiées, 7.046 consommaient de la résine de cannabis et de l'opium ainsi que 69 cultivateurs de cannabis et d'opium. Aussi, les chiffres de l'ONLDT font ressortir que parmi les personnes interpellées, on a recensé 121 étrangers, dont notamment 23 Nigériens, 15 Maliens, 12 Nigériens, 11 Marocains et 5 Français.